

LAMBALLE TERRE & MER · HABITAT

# BIEN SE LOGER



ACHETER



RÉNOVER



AIDES



[lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)



**LAMBALLE  
TERRE & MER**  
Communauté d'agglomération





Vivre, travailler, s'épanouir à Lamballe Terre & Mer doit être possible pour tous ceux qui le veulent. Donner la possibilité à tous les habitants – y compris les plus vulnérables – de se loger sur le territoire, de rénover son logement, de l'adapter aux aléas de la vie est une priorité pour l'Agglomération.

L'urgence climatique, conjuguée à la précarité énergétique que subissent des milliers de foyers du territoire, fait de la transformation du parc immobilier du territoire une nécessité. Face à cela, les dispositifs d'aides à la rénovation nationaux et locaux sont nombreux.

Pour aider les habitants dans leur projet, Lamballe Terre & Mer a mis en place « Bonjour Habitat », une plateforme qui regroupe plusieurs partenaires. Avec cet outil, notre objectif est, à la fois, de rendre la rénovation énergétique plus accessible à un grand nombre de ménages, en particulier les plus modestes, mais aussi d'accompagner les ménages dans les démarches administratives et techniques.

Ces dispositifs d'aides à la rénovation constituent une véritable opportunité. Mais cette opportunité ne pourra être pleinement saisie qu'en simplifiant l'accès à ces aides, en soutenant l'innovation dans les matériaux et les techniques, et en renforçant l'accompagnement des ménages, notamment les plus fragiles. La transition énergétique passe par la rénovation de notre parc immobilier, et pour que celle-ci soit un succès, il est indispensable que chaque Français puisse y participer, sans en être exclu. C'est la vocation de « Bonjour Habitat ».

Thierry Andrieux,  
*Président de Lamballe Terre & Mer*  
et Jean-Luc Gouyette,  
*Vice-Président en charge du logement et de l'habitat durable*

## Sommaire



BONJOUR HABITAT

P.5



ACQUÉRIR UNE PROPRIÉTÉ

P.6



FAIRE DES TRAVAUX  
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

P.7



AMÉNAGER SON LOGEMENT  
(mobilité, handicap...)

P.12



RÉNOVER POUR LOUER

P.13



CHERCHER UN LOGEMENT À LOUER

P.14



AUTRES CONTACTS UTILES

P.15



# bonjour Habitat



**Achat  
d'un logement**



**Rénovation  
énergétique**



**Adaptation  
du logement**

(mobilité, situation  
de handicap)



**Conseils  
juridiques**

Lamballe Terre & Mer vous propose « Bonjour Habitat »,  
une entrée unique pour vos questions relatives au logement.

**Pour en savoir plus**

Bonjour Habitat

02 96 32 96 66 / [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh)



## VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR UNE PROPRIÉTÉ ?



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Acheter dans l'ancien est une excellente occasion pour réaliser les travaux de rénovation énergétique qui seront nécessaires.

Profitez du fait que le logement soit vide et du prêt que vous allez négocier pour réaliser des travaux, améliorer votre confort et réduire vos charges. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) vous accompagne pour valider l'éligibilité du logement et définir les travaux à réaliser.

**Pour en savoir plus**  
ALEC : 02 96 52 15 70  
[alec-saint-brieuc.org](http://alec-saint-brieuc.org)



### LAMBALLE TERRE & MER VOUS ACCOMPAGNE AVEC L'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ.

Vous avez choisi de construire ou d'acheter une résidence principale, neuve ou ancienne, dans l'une des 38 communes du territoire\*. Lamballe Terre & Mer vous aide à concrétiser votre projet grâce à un dispositif spécifique: **l'Aide à l'Accession à la Propriété**.

Ce coup de pouce financier est accordé, sous certaines conditions de ressources, aux familles accédant pour la première fois à la propriété.

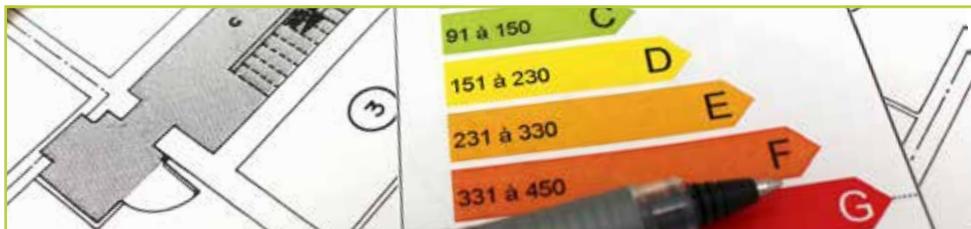
Le montant de cette aide s'élève à **2 000€** ou **3 000€**, **+1 500€** si le logement est vacant depuis plus de 2 ans.

2 possibilités pour accéder à cette aide de Lamballe Terre & Mer :

- › Achat d'un terrain à usage d'habitation (son prix ne peut pas excéder 35 000 € (hors frais) ou sa taille doit être inférieure à 600 m<sup>2</sup>) ;
- › Achat d'un logement ancien à usage d'habitation qui, selon le bilan énergétique, nécessite, ou pas, des travaux de rénovation énergétique.

**Pour en savoir plus**  
[lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)  
ou 02 96 32 96 66

\*Andel, Bréhand, Coëtmieux, Eréac, Erquy, Hénanbihen, Hénansal, Hénon, Jugon-Les-Lacs, La Bouillie, La Malhoure, Landéhen, Lanrelas, Lamballe-Armor, Moncontour, Noyal, Pléneuf-Val-André, Penguily, Plédéliac, Plénée-Jugon, Plémy, Plestan, Pommeret, Plurien, Quessoy, Quintenic, Rouillac, Saint-Alban, Saint-Denoual, Saint-Glen, Saint-Rieul, Saint-Trimoël, Sévignac, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trédias, Trémeur



## VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

### VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT

Pour réduire votre facture d'énergie et améliorer votre confort, vous envisagez des travaux de rénovation énergétique : isolation, chauffage, menuiseries, ...

Bénéficiez d'un accompagnement et renseignez-vous sur les Aides à l'Amélioration de l'Habitat en contactant Bonjour Habitat de Lamballe Terre & Mer.

#### Pour en savoir plus

Bonjour Habitat - 02 96 32 96 66 / [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh)



### UN ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV (ECFR)

L'Espace ECFR est un service d'intérêt général d'informations et de conseils gratuits et indépendants pour les particuliers.

Un conseiller thermicien (spécialiste de l'énergie dans les logements) aide les habitants à :

- › Evaluer et hiérarchiser des travaux d'économie d'énergie (techniques d'isolation, système de chauffage...);
- › Concevoir un projet de construction (réglementation thermique, mode constructif, énergie renouvelable...);
- › S'approprier leur facture d'énergie, optimiser l'utilisation de leurs équipements...;
- › Informer sur les aides financières nationales (MaPrimeRenov', Eco-prêt à taux zéro, Certificat d'économie d'énergie...).

#### Pour en savoir plus

Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

5 rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (Bâtiment B), Saint-Brieuc / 02 96 52 15 70

L'ALEC tient plusieurs permanences, sur rendez-vous, chaque mois, sur le territoire :

#### Jugon-Les-Lacs

1<sup>er</sup> mercredi du mois  
De 9h à 12h  
Mairie de  
Jugon-Les-Lacs,  
23 rue de Penthièvre

#### Saint-Alban

1<sup>er</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> jeudi  
du mois  
De 14h à 17h  
Accueil de proximité  
de Lamballe Terre  
& Mer, rue Christian  
de la Villéon

#### Moncontour

2<sup>e</sup> mardi du mois  
De 9h à 12h  
Mairie de Moncontour,  
1 rue de Bel Orient

#### Lamballe-Armor

2<sup>e</sup> mardi et 3<sup>e</sup> jeudi  
du mois  
De 9h à 12h  
Espace Lamballe  
Terre & Mer, Bâtiment  
Saint-Martin,  
41 rue Saint-Martin



## Des difficultés pour se chauffer ou pour payer les factures ? On vous aide !

Vous avez des difficultés pour vous chauffer, des problèmes de confort ou d'humidité, des factures d'énergie trop élevées, des hausses inexplicables des consommations d'énergie ?

Pour vous, Lamballe Terre & Mer a mis en place le **Service Local d'Information pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME)**.

Ce service se déplace à domicile pour vous informer et vous conseiller sur votre consommation d'énergie et, si besoin, installer du petit matériel d'économie d'énergie et d'eau.

**Pour en savoir plus :** Bonjour Habitat  
02 96 32 96 66 / [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh)

Ce service  
est  
**GRATUIT**



### MAPRIMERÉNOV'

**MaPrimeRénov'** est une aide de l'Etat pour la rénovation énergétique ouverte aux propriétaires occupants et bailleurs, pour une maison individuelle ou un appartement. Les aides varient suivant les ressources du ménage et suivant les travaux.

Dans tous les cas, il est nécessaire de bien vérifier, en amont, l'éligibilité des travaux prévus. Un simulateur permet de repérer son profil, vérifier l'éligibilité des travaux, trouver les aides dont on peut bénéficier pour son logement et estimer leur montant sur : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

Un propriétaire bailleur peut également mobiliser les aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour les travaux de rénovation énergétique.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

MaPrimeRénov' est cumulable avec les certificats d'économie d'énergie.

### Pour en savoir plus

Bonjour Habitat  
02 96 32 96 66 / [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh)



## CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

**Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre logement?** Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dite Certificats d'économies d'énergie (CEE) proposée par les fournisseurs d'énergie. Bien que le dispositif soit obligatoire, les fournisseurs sont libres de définir le prix de l'aide qui vous sera versée, après travaux, sous forme de virement, de déduction sur votre facture ou sous forme de bons d'achat, par exemple.

### Pour en savoir plus

Bonjour Habitat

02 96 32 96 66 / [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh)



## MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' (MAR)

**Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) est un interlocuteur de confiance** qui accompagne les particuliers dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique : appui technique, administratif, financier et social. Seuls les professionnels éligibles et agréés par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), ou ses délégations, peuvent intervenir comme Mon Accompagnateur Rénov'.

*Attention : Ce dispositif est obligatoire pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.*



### LE SAVIEZ-VOUS ?

SOLIHA peut également vous apporter une aide au montage du dossier de demande de subvention pour accéder aux aides de l'ANAH, de Lamballe Terre & Mer, de votre caisse de retraite...



### SOLIHA VOUS AIDE DANS VOTRE PROJET

Lamballe Terre & Mer a mis en place, avec le concours de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), un **programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé** en faveur de sa population.

Avec Solidaires pour l'Habitat (SOLIHA), missionné par l'agglomération, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions (revenus, année de construction, gain énergétique...), d'un accompagnement gratuit financé par Lamballe Terre & Mer :

- › Conseils au domicile ;
- › Diagnostic du domicile et des travaux ;
- › Recherches de financements...



**Attention, ne commencez pas vos travaux avant d'avoir reçu l'accord écrit de l'ANAH. Une fois votre demande de subvention accordée, vous avez 3 ans pour terminer vos travaux.**

#### Pour en savoir plus

SOLIdaires pour l'Habitat (SOLIHA) : 02 30 06 03 04

SOLIHA tient plusieurs permanences, sur rendez-vous, chaque mois sur le territoire :

#### Jugon-les-Lacs

1<sup>er</sup> mardi du mois  
de 9h30 à 12h30  
Mairie de  
Jugon-Les-Lacs,  
23 rue de Penthièvre

#### Saint-Alban

2<sup>e</sup> mardi du mois  
de 9h à 12h  
Accueil de proximité de  
Lamballe Terre  
& Mer, Rue Christian  
de la Villéon

#### Moncontour

3<sup>e</sup> mardi du mois  
de 9h30 à 12h30  
Mairie de Moncontour,  
1 rue de Bel Orient

#### Lamballe-Armor

4<sup>e</sup> mardi du mois  
de 9h à 12h  
Espace Lamballe  
Terre & Mer,  
Bâtiment Saint-Martin,  
41 rue Saint-Martin



## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

Lamballe Terre & Mer, Lamballe-Armor, Jugon-Les-Lacs et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) lancent une palette d'aides pour aider à la **rénovation des biens à Lamballe-Armor (centre-ville de Lamballe) et Jugon-Les-Lacs (Bourg de Dolo)** :

- › Travaux d'économie d'énergie (isoler, changer de système de chauffage, installer une VMC...);
- › Travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie (visite technique du logement avec un ergothérapeute...);
- › Réhabilitation de logements dégradés;
- › Travaux en copropriété;
- › Prime à l'accession ou à la location de logements inoccupés;
- › Travaux de requalification de façades à caractère patrimonial (changer les fenêtres, reprendre l'enduit, harmoniser les couleurs, remettre des volets en bois...) pour Lamballe-Armor.

Quels que soient votre statut (propriétaire occupant ou propriétaire bailleur) et la nature de votre projet, vous êtes susceptible de bénéficier d'un accompagnement complet (visite technique du logement avec un technicien, ergothérapeute, diagnostic-conseil, assistance au montage du dossier de subventions) et d'aides financières exceptionnelles. SOLidaires pour l'Habitat (SOLiHa) Côtes d'Armor, missionné par Lamballe Terre & Mer, répondra à toutes vos interrogations.

### Pour en savoir plus

SOLiHA : 02 30 06 03 04

### Jugon-les-Lacs

1 vendredi par mois  
de 9 h 30 à 12 h  
Mairie de Jugon-Les-Lacs  
23 Rue de Penthièvre

### Lamballe-Armor

2 lundis par mois  
de 14 h à 17 h  
Espace Lamballe Terre & Mer,  
Bâtiment Saint-Martin,  
41 rue Saint-Martin



## VOUS SOUHAITEZ ADAPTER

## VOTRE LOGEMENT ?



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les aides sont aussi accessibles aux propriétaires bailleurs pour la réhabilitation de logements loués ou à louer à l'année.

**Vous êtes propriétaire, vous vous plaisez dans votre logement mais vous avancez en âge ou, du fait d'un handicap, vous rencontrez des difficultés à y vivre...**

Des travaux d'aménagement peuvent parfois être nécessaires pour retrouver une mobilité optimum dans chaque pièce de votre habitation.

Adaptation de la salle de bain, de la cuisine, de la chambre ou encore des escaliers : autant de travaux qui permettent d'aménager votre logement et ses accès pour y vivre en parfaite autonomie.

Il peut également s'agir de travaux de rénovation thermique visant à mieux chauffer la maison, tout en diminuant les factures d'énergie.



### Des solutions concrètes pour vous aider dans toutes vos démarches

SOLidaires pour l'Habitat (SOLiHA) est missionné par Lamballe Terre & Mer pour réaliser un diagnostic, prendre en charge le montage de votre dossier de financement et suivre vos demandes de subventions (aides financières possibles sous conditions de ressources).



**Attention, ne commencez pas vos travaux avant d'avoir reçu l'accord écrit de l'ANAH. Une fois votre demande de subvention accordée, vous avez 3 ans pour terminer vos travaux.**

### Pour en savoir plus

SOLiHA / 02 30 06 03 04

SOLiHA tient plusieurs permanences chaque mois sur le territoire (voir p.10).

### Témoignage

#### Philippe, 76 ans, retraité

*« Sur les conseils de Lamballe Terre & Mer, j'ai contacté SOLiHA. Là, on m'a proposé d'aménager une chambre au rez-de-chaussée de ma maison. Un conseiller est passé, m'a aidé à réaliser un état des lieux des travaux à faire et, il a même monté puis suivi mon dossier, avec toutes les demandes de subventions ! Grâce à ce coup de main, j'ai pu rester dans mon domicile, et ça, c'était inespéré ! »*



## VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER POUR LOUER ?

Vous êtes propriétaire d'une résidence, vous avez choisi de la louer, mais vous voulez d'abord faire quelques travaux de mise aux normes et de rénovation ?



**Bénéficiez de conseils pratiques et d'accompagnement pour profiter de déduction fiscale sur vos revenus fonciers.**

Ces aides sont accessibles aux propriétaires bailleurs pour la **réhabilitation de logements loués ou à louer à l'année**.

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat propose la convention ANAH. Ce dispositif, conçu pour permettre d'améliorer le confort des logements mis en location en France, vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale sur les revenus fonciers bruts.

Cette aide concerne :

- › Les travaux lourds : nouvelle toiture, consolidation de façades... ;
- › Des travaux en faveur de la sécurité et de la salubrité du logement : installation de sanitaires... ;
- › Ou encore des travaux de rénovation thermique : isolation, chauffage, fenêtres...

L'agglomération de **Lamballe Terre & Mer** a conventionné avec l'ANAH et, à ce titre, **finance les diagnostics et l'assistance au montage des dossiers**.

En contrepartie, les propriétaires bailleurs s'engagent à :

- › Louer ou continuer à louer le logement pour une durée minimum de 6 ans ou 9 ans ;
- › Louer à des personnes dont les revenus sont inférieurs aux plafonds fixés par l'ANAH ;
- › Respecter le montant de loyer maximal fixé localement par l'ANAH.

**Pour en savoir plus**

SOLiHA / 02 30 06 03 04

SOLiHA tient plusieurs permanences chaque mois sur le territoire (voir p.10).



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Sans travaux, vous pouvez également mettre en location un logement et bénéficier, sous conditions, de déductions fiscales.

**Pour en savoir plus**

SOLiHA / 02 30 06 03 04



**Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de la subvention.**



## VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT À LOUER ?

### LAMBALLE TERRE & MER A MIS EN PLACE PLUSIEURS DISPOSITIFS OU PARTENARIATS POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT À TOUS.



#### **Sillage : Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)**

Le FJT propose 20 logements (de 16 à 30 m<sup>2</sup>) réservés en priorité à des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Il facilite l'autonomie des jeunes adultes qui commencent à travailler, qui sont en formation ou à la recherche d'un emploi.

#### **Pour en savoir plus : Sillage**

2 rue Henri Avril, Lamballe-Armor / 02 96 50 07 96  
contact@sillage.bzh



#### **Logements saisonniers**

Lamballe Terre & Mer propose 11 logements locatifs saisonniers.

Situés à Erquy (Saint-Pabu), ces appartements permettent aux étudiants ou personnes en emploi saisonnier (CDD, stage, apprentissage...), sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, de trouver une solution de logement abordable à proximité de leur lieu de travail.

Location à la semaine ou au mois, dans la limite de 1 an

#### **Pour en savoir plus : Mairie d'Erquy**

11 square de l'Hôtel de Ville / 02 96 63 64 64



#### **1 toit, 2 générations en Côtes d'Armor**

Ce service de co-habitation intergénérationnelle met en relation un senior, disposant d'une chambre libre, avec un jeune de 16 à 30 ans, recherchant un logement à moindre frais, en échange d'un peu de présence et de discussion.

#### **Pour en savoir plus :**

**J'ai entre 16 et 30 ans :**

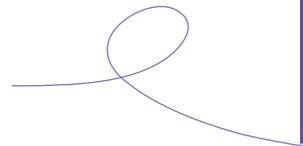
#### **Structure Info Jeunes de Lamballe Terre & Mer**

41 rue Saint-Martin, Lamballe-Armor  
02 96 50 87 90 / sij@lamballe-terre-mer.bzh

**Je suis senior :**

#### **CIAS de Lamballe Terre & Mer**

rue Becquerel, zone de la Tourelle, Lamballe-Armor  
02 96 50 73 20 / cias@lamballe-terre-mer.bzh



## Contacts utiles



### **Terres d'Armor Habitat (logements sociaux)**

Il existe près de 1 400 logements sociaux sur le territoire de Lamballe Terre & Mer. Pour déposer une demande de logement auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire, rendez-vous à l'agence de Terres d'Armor Habitat à Lamballe-Armor.

**Pour en savoir plus : Terres d'Armor Habitat de Lamballe-Armor**

26 place du Champ de Foire / 02 56 40 00 13 / demandelogement22.fr

### **Agence Départementale d'Information sur le Logement des Côtes d'Armor (ADIL)**

Conseils gratuits sur toutes questions relatives au logement : achat, construction, vente, location, travaux, contentieux, subventions...

**Pour en savoir plus : ADIL**

3 rue Gourien, Saint-Brieuc

02 96 61 50 46 / adil22.org / adil.22@wanadoo.fr

Permanences sur rendez-vous - Maison du Département

17 rue du Jeu de Paume, Lamballe-Armor

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois / de 14h à 17h

### **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**

Les architectes-conseillers du CAUE vous informent gratuitement sur vos projets habitat.

**Pour en savoir plus : CAUE**

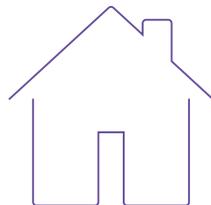
29 avenue des promenades, Saint-Brieuc

02 96 61 51 97 / caue22@wanadoo.fr

Permanences sur rendez-vous - Lamballe-Armor

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois / de 14h à 17h

Contact : Lamballe Terre & Mer : 02 96 50 13 65



### **Trouver un artisan labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)**

[France-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte](https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte)



**LAMBALLE  
TERRE & MER**  
Communauté d'agglomération

En partenariat avec :

